



CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

Extrait du procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du 6 décembre 2023

Préavis municipal No. 50/2023 – Budget 2024

Le Conseil communal a **décidé par 41 oui, 3 non et 0 abstention**

d'adopter le budget communal 2024, **tel qu'amendé**

Amendements COFIN

- 1. Compte no. 100.3003 – Autorités - Conseil communal – Jetons de présence des autorités et commissions** : montant actuel CHF 50'000.- augmenté de CHF 10'000.- pour le porter à CHF 60'000.-
Approuvé par 40 oui, 1 non et 3 abstentions
- 2. Compte no. 350.3141.099 – Service bâtiments – Bâtiments locatifs – Budget entretien des bâtiments** : montant actuel de CHF 120'650.- diminué de CHF 4'500.- pour le porter à CHF 116'150.-
Approuvé par 44 oui, 0 non, 0 abstention
- 3. Compte no. 350.3185.099 - Service bâtiments – Bâtiments locatifs – Budget honoraires et frais d'expertise** : montant actuel de CHF 10'000.- diminué de CHF 5'000.- pour le porter à CHF 5'000.-
Approuvé par 33 oui, 8 non et 3 abstentions
- 4. Compte no. 351.3185.099 - Service bâtiments – Bâtiments administratifs – Budget honoraires et frais d'expertise** : montant actuel de CHF 10'000.- diminué de CHF 5'000.- pour le porter à CHF 5'000.-
Approuvé par 37 oui, 6 non et 1 abstention
- 5. Compte no. 352.3185.099 - Service bâtiments – Bâtiments scolaires – Budget honoraires et frais d'expertise** : montant de CHF 10'000.- diminué de CHF 5'000.- pour le porter à CHF 5'000.-
Approuvé par 37 oui, 5 non et 2 abstentions
- 6. Compte no.355.3141.099 – Service bâtiments – Bâtiments mixtes – Budget entretien des bâtiments** : montant actuel de CHF 254'750.- diminué de CHF 89'300.- pour le porter à CHF 165'450.-
Approuvé par 41, 1 non et 2 abstentions
- 7. Compte no. 430.3142 - Routes – Entretien du réseau routier – Gravillonnage du Chemin du Pélard** : montant actuel de CHF 170'000.- diminution de CHF 30'000.- pour le porter à CHF 140'000.-
Approuvé par 44 oui, 0 non et 0 abstention

8. **Compte no 430.3902 -Routes – Réseau routier – Imputation interne taxe eaux claires routes communales** : montant de CHF 326'000.- diminué de CHF 326'000.- pour le porter à CHF 0.-

Compte no. 461.3813 – Réseaux d'égouts et d'épuration – Collecteurs eaux usées et eaux claires - Attribution aux financements spéciaux pour canalisations eaux claires : montant actuel de CHF 372'953.- diminué de CHF 326'000.- pour le porter à CHF 46'953.-

Compte no. 461.4902 - Réseaux d'égouts et d'épuration – Collecteurs eaux usées et eaux claires – Imputation interne taxe eaux claires routes communales : revenu actuel de CHF 326'000.- diminué de CHF 326'000.- pour le porter à CHF 0.-

Approuvé par 26 oui, 8 non et 10 abstentions

9. **Compte no. 610.4521 – Police – Police communale – ristourne année en cours** : augmentation de CHF 100'000.- pour le porter à CHF 100'000.-

Approuvé 24 oui, 18 non et 2 abstentions

Amendements François Krull

Compte no. 150 3654 – Service culture et sociétés locales - Dons, aides pour la culture (locaux et régionaux) – projet affichage Tour d'Eau : montant actuel de CHF 40'900.- diminué de CHF 5'900 pour le porter à CHF 35'000.-

Approuvé par 35 oui, 4 non et 5 abstentions

Amendement Jacques Auberson

Compte 150.3655 – Service culture et société locales - Evénements culturels organisés par la Municipalité – Frais impression et postaux événements culturels : montant actuel de CHF 80'000.- diminué de CHF 40'000 pour le porter à CHF 40'000

Approuvé par 25 oui, 15 non et 4 abstentions

Amendement de M. Claude Perret

Compte 150 4359 – Service culture et société locales - Vente et prestations diverses : montant actuel du revenu CHF 15'000.- diminué de CHF 500.- pour le porter à CHF 14'500.-

Approuvé par 42 oui, 0 non, 2 abstentions

Prangins, le 8 décembre 2023

Extrait conforme, le certifiant

Yvan Bucciol



Président



Dominique Rogers



Secrétaire

